

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Développement et gestion des fonds documentaires spécialisés dans différents contextes - Elaboration et la mise en œuvre de dispositifs individuels et collectifs de prévention, de diagnostic et de soin psychique dans différents champs institutionnels lors de situations de souffrance psychique de sujets, de familles, de groupes, d'équipes de travail.
- Analyse des enjeux psychiques mobilisés dans l'approche clinique individuelle, groupale et institutionnelle des sujets, et des enjeux institutionnels et sociaux des pratiques soignantes et éducatives
- Encadrement ou la supervision des professionnels du soin, de l'éducation et des groupes institutionnels.

2. Référentiel de compétences

- Repérer les souffrances psychiques et les psychopathologies dans les champs individuels, groupaux, familiaux, institutionnels, et dans leurs modes d'expression psychiques, somatiques, comportementaux, sociaux dans de multiples domaines d'applications cliniques (maladie somatique, trouble psychiatrique, clinique de l'extrême, addictions, dépression, psychopathologie du sportif, psychologie de la performance sportive et artistique ...).
 - Élaborer et mettre en œuvre des dispositifs thérapeutiques et de soin (techniques de groupes, psychodrame individuel et de groupe, médiations thérapeutiques, groupes de parole), d'accompagnement, de prévention de ces souffrances et de ces psychopathologies, dans les champs et les modes d'expression ci-dessus évoqués.
 - Élaborer et mettre en place des recherches cliniques en lien avec des questions concrètes émanant des terrains de pratiques.
 - Maîtriser les outils méthodologiques du psychologue clinicien : observation clinique, entretien clinique, médiations cliniques, bilans psychologiques, passation de tests...
 - Analyser les implications cliniques et institutionnelles pour contribuer à l'élaboration de la politique de soin dans le champ de la santé mentale
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MASTER – PSYCHOLOGIE : PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.